

Grand-Duc d'Europe

Bubo bubo



PRIORITÉ NATURA 2000

CODE DE L'ESPÈCE : A215

ENJEUX ZPS : Modéré

ETAT DE CONSERVATION ZPS : Favorable

CLASSIFICATION

ORDRE : Strigiformes

FAMILLE : Strigidés

STATUTS

DIRECTIVE OISEAUX : Annexe 1

CONVENTION DE BERNE : Annexe 2

LISTES ROUGES :
Monde – LC
France – LC
Languedoc-R - LC

DESCRIPTION

TAILLE : 60-75 CM ENVERGURE : 160-188 CM
POIDS : 2 200-2 800 G LONGÉVITÉ : 10 ANS

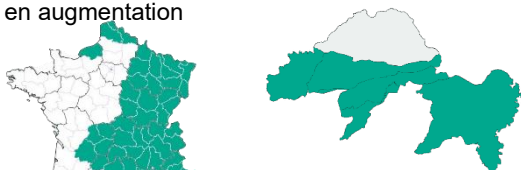
Le Grand-Duc d'Europe est le plus grand rapace nocturne d'Europe. Le Grand-Duc d'Europe possède un corps massif et une tête imposante avec un masque fascial bien délimité surmonté par de grandes plumes rassemblées en aigrettes. Son plumage est principalement brun et ses ailes et son ventre sont maculés de crème. Les pupilles sont orange vif. Pour cette espèce les femelles sont nettement plus grosses que les mâles.

Régime alimentaire : Super prédateur, le Grand-Duc est capable de chasser toutes les espèces moins grosses que lui.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

EN FRANCE : 2 000 – 4 000 couples,
en augmentation

DANS LA ZPS : 4 - 10

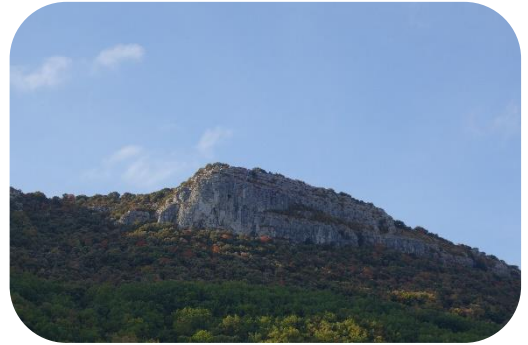


Présence Absence

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012

HABITAT

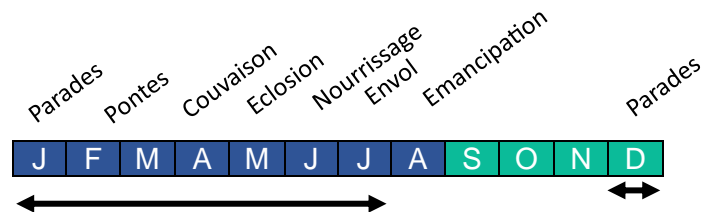
Le Grand-Duc d'Europe est sédentaire et territorial, le territoire est donc occupé toute l'année. Il fréquente des milieux rocheux et forestiers pour vivre et se reproduire, et des milieux ouverts et semi-ouverts pour se nourrir.



PHÉNOLOGIE

Sédentaire, le Grand-Duc peut avoir une période de reproduction très étalée, elle peut débuter dès le mois de décembre et finir en mai.

La ponte compte 2 à 3 œufs, couvés environ 35 jours uniquement par la femelle. Vers l'âge de 5 semaines, les jeunes commencent à explorer les alentours sans même savoir voler. Les jeunes restent au nid environ 2 mois et à 70 jours commencent à chasser seul. Ils prennent leur indépendance vers les mois d'août et de septembre.



PÉRIODE DE SENSIBILITÉ : Du 1^{er} Décembre au 31 Juillet

PÉRIODE DE PRÉSENCE : Toute l'année

GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES



MESURES OPÉRATIONNELLES FAVORABLES À L'ESPÈCE SUR LA ZPS

MENACES

Les causes de mortalités principales restent les persécutions volontaires et illégales, l'électrocution sur les pylônes électriques, les collisions avec les câbles aériens, le dérangement pendant les périodes de reproduction, ainsi que le trafic routier.

LE DUC DE MINUIT

Le nom donné à cet oiseau fait référence au titre de duc, titre le plus élevé après le prince. Cela s'explique par ses aigrettes rappelant la couronne ducale.

Par ailleurs, cet oiseau est le plus grand des 3 duc que l'on retrouve en France en plus d'être le plus grand rapace nocturne du monde.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112012>
- https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3493
- <https://www.oiseaux.net/oiseaux/grand-duc.d.europe.html>

Objectifs opérationnels	Actions proposées	Priorité
Maintenir des activités agricoles, forestières et cynégétiques favorables à la biodiversité		
Maintenir les milieux ouverts	Pâturage, entretien mécanique, maintien des parcelles en prairie	2
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Restaurer des milieux ouverts	Travaux mécaniques	2
	Brulages dirigés	2
	Transmission reprise des exploitations (mobilisation foncière)	2
Favoriser les pratiques sylvicoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Conservier les bois sénescents et « bio » et favoriser la production de gros bois	2
	Conservier et créer des clairières intra forestières	3
	Favoriser les peuplements forestiers irréguliers	3
	Renforcer la quiétude des sites de reproduction des rapaces « forestiers » connus	1
	Favoriser le pâturage en forêt	3
Favoriser les pratiques agricoles respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Favoriser les couvertures herbacées dans les cultures	2
Favoriser les pratiques cynégétiques respectueuses des enjeux de conservation de la ZPS	Maintenir et implanter des cultures cynégétiques et garennes artificielles	2
	Éviter des pollutions génétiques lors des relâcher de gibiers	3
Assurer la quiétude des sites de reproduction et la conservation des biotopes	Assurer la compatibilité des pratiques avec les enjeux de la ZPS	2
	Adapter les dates de travaux forestiers en évitant les périodes sensibles	2
Réduire les risques de mortalités	Lutte contre le braconnage	1
	Réduction des risques d'empoisonnements	2
Prendre en compte les objectifs de conservation dans l'aménagement du territoire et des activités		
Limiter l'artificialisation d'espaces naturels, forestiers et agricoles	Veille de l'opérateur et participation dans les différentes instances pour la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les documents de planification	2
Conservier les éléments paysagers remarquables	Entretien des arbres isolés ou un alignement	3
	Entretien des mares et points d'eau	2
Veiller à la cohérence des objectifs	Compatibilité des objectifs avec les RNR, PNA, autres sites Natura 2000 voisins	2
	Prise en compte des enjeux dans les actions DFCI	2
	Prise en compte des enjeux dans le PDESI	2
Réduire les risques de mortalités	Sécurisation du réseau électrique dangereux	1
Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêts communautaires sur le site		
Surveiller les espèces sensibles	Surveillance des sites de reproduction des espèces sensibles	2
Améliorer les connaissances	Cartographie des habitats d'espèces	3
	Recherche de nouveaux sites de reproduction	2
	Études de fréquentation	3

Sources : Atlas des oiseaux nicheurs de France LPO 2015, Document d'Objectifs 2014, Référentiel oiseaux DIREN-LR 2008
Réalisation : Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises 2023

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR9112012



GORGES DU RIEUTORD, FAGE CAGNASSES